

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 SEPTEMBRE 2021**

**DELIBERATION N°2021.00391**

**PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE FRAISSES - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 24 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 85

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 104

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Christiane BARAILLER, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Djida OUCHAOUA, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 13 octobre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20210930-D2021003910

DATE D'AFFICHAGE :13 octobre 2021

Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL,  
Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Denis BARRIOL donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
Mme Catherine CHAPARD donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Charles DALLARA,  
M. Jean DUVERGER donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis LAURENT,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Abdelouahb BAKLI,  
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,  
M. Jacques VALENTIN donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Luc BASSON, M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Audrey BERTHEAS, Mme Jennifer BONJOUR, M. Kamel BOUCHOU,  
M. Henri BOUTHEON, Mme Frédérique CHAVE, M. Fabrice DUCRET,  
M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT, M. Bernard LAGET,  
Mme Solange MORERE, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Louis ROUSSET,  
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 SEPTEMBRE 2021**

### **PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE FRAISSES - APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5217-2 ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L.153-45 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Fraisses approuvé le 05 septembre 2014, et dont la modification simplifiée n°1 a été approuvée le 27 juin 2019 ;

Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 20 mai 2021 relative aux modalités de mise à disposition du public ;

Vu les avis des personnes publiques associées ;

Il est rappelé que la modification simplifiée n°2 a pour objet de rectifier le règlement graphique suite à la constatation d'une erreur de zonage sur la parcelle cadastrée section AH n°56.

Le Département et le SCOT Sud-Loire ont tous deux émis un avis favorable sans remarque. Les autres personnes publiques consultées n'ont pas émis d'avis.

Le dossier a été mis à disposition du public du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 02 juillet inclus, selon les modalités prévues.

Aucune remarque n'a été formulée, ni sur le registre communal, ni sur le registre présent au siège de Saint-Etienne Métropole.

La présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du département de la Loire. Elle fera l'objet d'un affichage au siège de Saint-Etienne Métropole et dans la commune de Fraisses. Une mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme modifié, dans sa forme approuvée, sera tenu à la disposition du public à la mairie de Fraisses et au siège de Saint-Etienne Métropole aux jours et heures d'ouverture au public.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve la modification simplifiée n°2 du PLU de Fraisses ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous documents relatifs à cette procédure ;**
- **les dépenses correspondantes à la conduite de cette procédure seront imputées à l'opération N°416, article 202, du budget investissement 2021 Prospective, destination Planification.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the name.

Gaël PERDRIAU